

Janvier
Avril
2020
N° 49

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

Édito

Pas d'inventaire à la Prévert pour un petit bilan de l'année 2019 mais un résumé chiffré sans la prétention d'être exhaustif...

Notre objectif est simple : remercier tous ceux qui travaillent et qui soutiennent notre Association !

Avec **640** adhérents et une équipe permanente, difficile de résumer tout le travail effectué ...

14 postes occupés par des professionnels toujours motivés et moteurs dans leur domaine de compétences.

Plus de **2 200** heures de bénévolat réalisées sur l'année qu'il s'agisse de quelques heures ou de quelques jours, chacun participe à sa mesure.

45 commissions, groupes de travail ou comité de pilotage dans lesquels LNE peut s'exprimer par la voix de ses représentants.

Le cap des **1 000** abonnés à la page Facebook est dépassé !

350 hectares protégés et gérés par LNE dans la « Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin » et un tronçon de Loire de **9** km confiés aux bons soins du conservateur et de son équipe aidé par des adhérents lors des chantiers mensuels.

Près de **6 000** euros de dons pour finaliser l'achat d'un terrain dans le périmètre de protection de la réserve permettant de créer un sanctuaire dans une zone très fréquentée des bords de la rivière Loiret.

12 années après le lancement de « Objectif zéro pesticide » qui ont vu la signature de **74** chartes communales dans le département du Loiret, l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel », neuvième du nom, a permis à près de **2 000** curieux de visiter **39** jardins durant un week-end.

Plus de **100** animations et sorties proposées au grand public avec parfois jusqu'à **40** participants ! **21** réunions thématiques permettant l'initiation ou le renforcement des connaissances dans les domaines de prédilection que sont l'ornithologie, la botanique, la mycologie ou la géologie...

2 Inventaires de Biodiversité Communale finalisés après 2 années de terrain et cartographie. Ils se sont clos par une séance d'information aux administrés et des fiches conseils fournies aux élus. **2** autres inventaires sont en cours.

En moyenne **40 %** de diminution des déchets pour les adhérents ayant participé au défi « Objectif Zéro Déchet ».

300 couples de martinets noirs maintenus dans leur colonie malgré la rénovation thermique des bâtiments et grâce à la pose de **120** nichoirs, fruit d'un partenariat innovant et exemplaire avec un concepteur loirétain.

Sans oublier les **quelques centaines d'heures** passées pour des suivis et actions de protections d'espèces : Balbuzard pêcheur, sternes, Chouette chevêche, Pélobate brun... et les interventions en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement, notre présence au festival de Loire, des **milliers de données** entrées dans les différentes bases naturalistes (Serena, SIRFF)...

2020 s'annonce tout aussi prenante et intéressante alors merci d'avance pour ce que chacun a fait et fera pour LNE. ●

pour le CA,
D. Papet - Co-président.

*Notez bien sur
vos agendas !*

Assemblée Générale
de Loiret Nature Environnement

SAMEDI 14 MARS à 9h30

à l'Auditorium Rémy François
(Espace culturel et sportif Léo Lagrange)
place de la Belle-Arche à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés partout sur la planète dans les zones humides. Ce **comptage Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications qui interviennent dans la répartition et les effectifs des populations d'oiseaux d'eau**.

Les 11 et 12 janvier dernier, les salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, avec l'aide de bénévoles, ont parcouru les 2 rives de la Loire entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret (Merci Michel Chanterau 😊).

Cette année, la Loire plus haute qu'en 2019 et les températures relativement élevées dans le nord et l'est de l'Europe, n'étaient pas très favorables au stationnement des oiseaux aquatiques dans le Val de Loire.

Le **Canard colvert** est, comme souvent, l'espèce la plus abondante avec 773 individus recensés.

Dans l'ordre décroissant, le **Vanneau huppé** (337 dont un groupe d'environ 250 individus), le **Cygne tuberculé**

(78), la **Gallinule poule-d'eau** (51), le **Héron cendré** (31) et le **Grèbe castagneux** (18) ont été les espèces les plus nombreuses sur la Loire. A noter également 13 **Bécassines des marais** et 4 **Grandes aigrettes**.

Sur le Loiret, les effectifs sont faibles en comparaison des années précédentes. Comme chaque année, l'espèce la plus abondante est la **Foulque macroule** avec 680 individus (contre 971 en 2019 !) puis le **Canard colvert** (497 individus). Le **Grèbe castagneux** et le **Canard chipeau** viennent ensuite (94 individus pour chacune de ces espèces), puis le **Cygne tuberculé** (83) et la **Gallinule poule-d'eau** (43). A noter, l'observation d'un **Râle d'eau**, espèce discrète et peu fréquente.

Enfin, les **Grands Cormorans** sont comptés au dortoir juste avant la tombée de la nuit. 295 individus ont été recensés sur trois sites : les îles de Mareau, l'île aux Cormorans et l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Un grand Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés pour ces comptages ! ●



Bécassine des marais



Grande aigrette

Une rencontre aux couleurs de l'UNESCO

Depuis 2000, 280 km du Val de Loire sont classés au **patrimoine mondial de l'UNESCO**, de Sully-sur-Loire à Chalonnes-sur-Loire, à l'aval d'Angers. La **Mission Val de Loire patrimoine mondial** a pour objectif de promouvoir ce territoire et de le valoriser, avec, à l'origine, une approche historique, culturelle et paysagère (châteaux, activités traditionnelles, panoramas...). Mais un de ses objectifs est également de créer du lien entre les différents acteurs. Une attention nouvelle est portée au patrimoine biologique ligérien et la réserve naturelle de

Saint-Mesmin étant la seule réserve naturelle nationale du site classé, c'est tout naturellement qu'un rapprochement a eu lieu avec la Mission Val de Loire.

C'est ainsi que le 26 novembre ce sont tenues à Mareau-aux-prés, en partenariat avec les élus locaux, les **Rencontres territoriales**. Lieu d'échange entre les acteurs du territoire, la journée s'est articulée autour de deux temps forts : sortie à la réserve, pour présenter faune, flore, partenariats scientifiques, actions pédagogiques..., puis retour dans

le bourg pour des ateliers sur 4 thématiques : portraits de Loire à la Renaissance, observatoire photographique, base de données cartographique et série d'interviews vidéo intitulée « Gens du Val de Loire ».

Cette ouverture vers le patrimoine naturel a permis au cours de l'année écoulée des échanges fructueux avec le Directeur de la Mission Val de Loire, qui est également membre du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. En retour, l'approche historique et culturelle de l'UNESCO, domaines peu approfondis pour ce qui nous concerne, permet d'élargir nos horizons et de replacer notre action de préservation de la biodiversité ligérienne dans un cadre plus étendu, ce qui est une réelle source d'enrichissement. ●

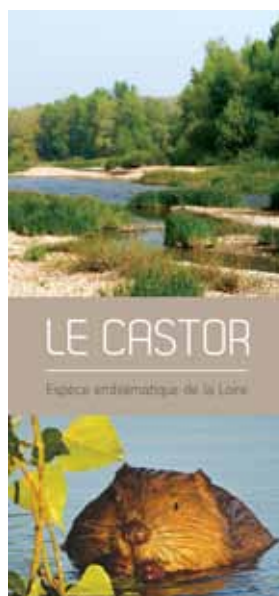
© LNE



Notre collection de plaquettes sur les Espèces emblématiques de la Loire...

Après les sternes, la Loutre d'Europe et le Balbuzard pêcheur, voici la quatrième plaquette sur le Castor d'Europe. Elle a été finalisée en fin d'année et est désormais disponible au siège de l'association ou téléchargeable sur notre site internet :

www.loiret-nature-environnement.org ●



Lycée Voltaire en transition

En 2020, l'association lance un nouveau projet d'accompagnement d'établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement, intitulé « école en transition ». Le premier établissement à inaugurer cette opération est le Lycée Voltaire, situé à Orléans-La Source.

Les 40 éco-délégués, qui se mobilisent fortement dans ce lycée depuis l'appel de Youth for Climate, ont choisi **d'agir pour la végétalisation de leur établissement** afin de favoriser la biodiversité et améliorer le climat scolaire.

Cette opération a notamment pour ambition de sensibiliser les jeunes via la réalisation d'actions concrètes. Ainsi, après une première visite sur place et une rencontre des lycéens engagés, des préconisations d'aménagements seront faites durant l'hiver pour établir un plan d'actions. Des ateliers seront ensuite organisés dans l'établissement pour **rendre les lycéens acteurs** de cette démarche.

Le lycée Voltaire accueillera d'ailleurs les 24H de la biodiversité, organisées par Orléans Métropole, le samedi 16 mai matin sur le parvis du lycée où nous aurons aussi l'occasion de présenter les actions menées jusque-là.



Les écoles d'Orléans accompagnées par LNE en 2018/2019, l'école primaire Louis Guilloux et les écoles maternelles du Châtelet et Louise Michel, se sont vu remettre leurs agendas 21 scolaires lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel

Groslot le 3 décembre 2019. Une quarantaine d'actions pour le développement durable sont désormais à mettre en œuvre dans ces établissements.

En 2020, la ville d'Orléans renouvelle son engagement sur ce projet et deux autres écoles seront accompagnées par notre association dans leur démarche : l'école Marcel Proust et l'école Ducerceau. ●



Remise des agendas 21 aux écoles

Objectif Climat 2030 : Une 5^e ville du Loiret s'engage dans l'opération



Après les 4 communes « pilotes » qui ont permis le lancement de l'opération en 2019 (Aillant-sur-Milleron,

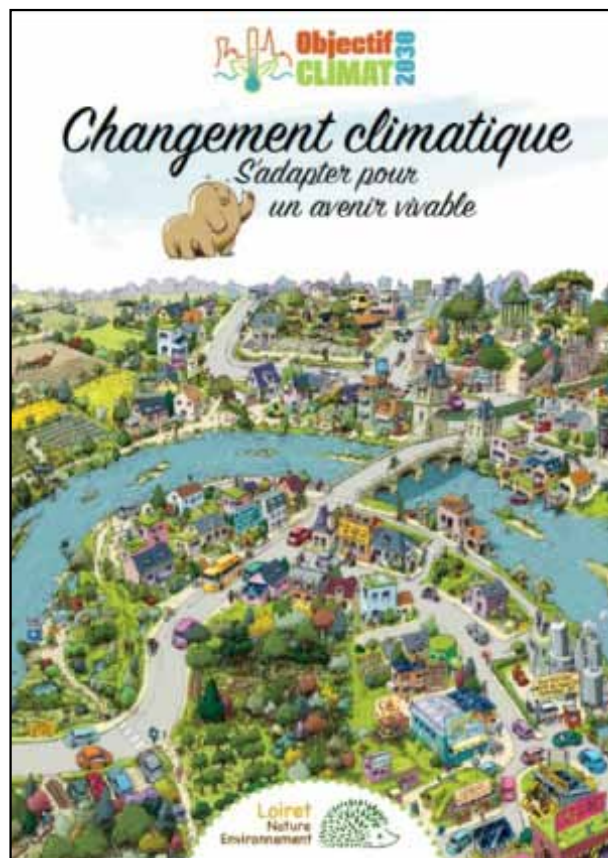
Le Charme, Donnery et Le Malesherbois), la ville de **Saint-Pryvé-Saint-Mesmin** s'engage à son tour dans « Objectif Climat 2030 ».

Pour les communes déjà engagées, des démarches participatives sont lancées en 2020 pour **établir un plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques** en agissant sur la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des villes et la réalisation d'économies d'eau.

Brochure « Changement climatique – s'adapter pour un avenir viable »

Cette **nouvelle brochure** réalisée par l'association a été présentée au Salon Terre Naturelle en octobre 2019, elle dresse une vision d'ensemble des connaissances actuelles

sur le changement climatique et ses conséquences globales et locales. Tardiguss, une mascotte inspirée du tardigrade, un animal microscopique capable de résister aux pires conditions (température, pression et même au vide absolu), accompagne le lecteur avec humour. Des conseils et explications illustrés présentent une ville idéale ayant intégré des aménagements favorisant son adaptation aux changements climatiques. ●



Objectif Zéro déchet : faisons plus, jetons moins !



Après une première édition réussie en 2019, durant laquelle 13 familles sont parvenues à réduire leurs déchets de 40% en moyenne, le défi « Objectif Zéro déchet »

est reconduit pour une seconde édition !

Visite, ateliers, et moments d'échanges conviviaux seront au programme pour découvrir les conseils et partager ses astuces pour réduire le poids de ses poubelles.

Attention, **vous avez jusqu'au 6 février pour vous inscrire** et le nombre de places est limité. Ne tardez pas ! ●

Bienvenue dans mon jardin au naturel : 10 ans, ça s'arrose !



Loiret Nature Environnement organisera les **samedi 13 et dimanche 14 juin 2020**, pour la 10^e édition, l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » chez des jardiniers amateurs qui entretiennent leur

jardin « au naturel » en veillant à **économiser l'eau et les ressources naturelles**, favorisant la flore et la faune locale et en réalisant des aménagements pour le maintien de la biodiversité.

Cette année **nous fêterons les 10 ans de cet évènement !** Et depuis 10 ans, les préoccupations des jardiniers amateurs ont considérablement changés : nous revendiquons le fait de jardiner sans pesticide et aujourd'hui ces produits sont interdits pour les jardiniers amateurs et dans les villes, nous incitions à économiser l'eau et les sécheresses récurrentes nous l'imposent désormais.

Pour cet anniversaire symbolique **nous espérons réunir un maximum de jardins ayant déjà ouvert lors des éditions précédentes, mais aussi de nouvelles merveilles à découvrir.**

A cette occasion, **les techniques et aménagements favorables aux économies d'eau** seront mises à l'honneur pour aborder les différentes façons de faire face aux sécheresses et aux chaleurs estivales, bref au changement climatique qui s'installe.

Cette opération est un moyen de favoriser les rencontres entre nouveaux jardiniers et ceux qui maîtrisent des pratiques alternatives. Sur le terrain, chacun aura l'occasion d'échanger, de trouver conseils et idées, d'apprendre les astuces du jardinage au naturel, en toute convivialité.

Si vous souhaitez ouvrir au public votre jardin, **inscrivez-vous avant le dimanche 22 mars 2020**. Retrouvez sur notre site internet le formulaire en ligne, téléchargez le bulletin d'inscription à nous retourner, ou contactez-nous à pveronneau@lne45.org ou au 02 38 56 90 64, vous trouverez ci-après le bulletin d'inscription à renvoyer complété. ●



© LNE

Jardin de la famille Modaffari-Mitifiot à Olivet



© LNE

La Ferté en Transition à La Ferté-Saint-Aubin

L'association étudie depuis 2011 la répartition des différentes espèces d'amphibiens connues dans le département.

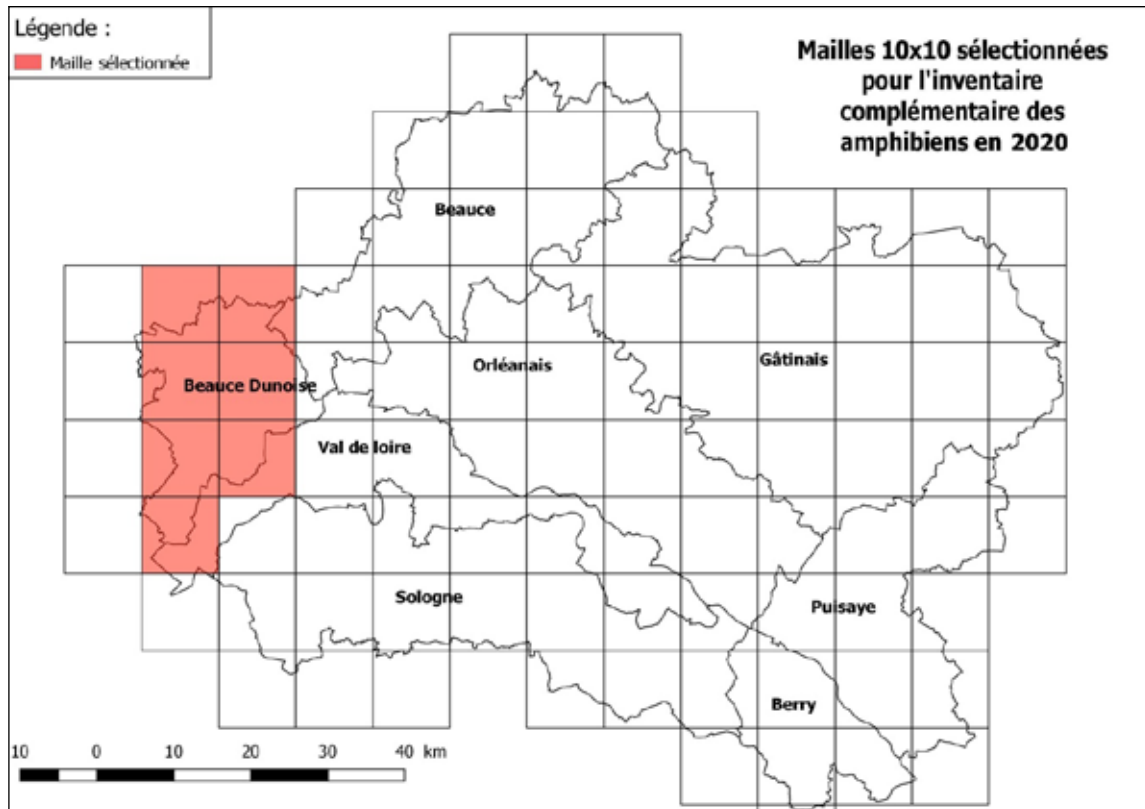
Dans cet objectif, des inventaires systématiques sont organisés chaque année dans une région particulière du Loiret : la Beauce en 2011, le Gâtinais de l'Ouest en 2012, la Puisaye en 2013, le Val de Loire et les marges de la Sologne en 2014 et 2015, le Gâtinais de l'Est en 2016, le Berry en 2017, et enfin l'Est orléanais en 2018.

En 2019, il avait été décidé d'orienter les inventaires sur la répartition des **urodèles**, c'est-à-dire des **tritons** et des **salamandres**, et ceci dans **certains secteurs du Loiret présentant un manque de données**. En effet, ce groupe passe souvent inaperçu et pour cause à l'inverse des grenouilles, rainettes et autres crapauds, les urodèles

n'émettent pas de chants durant leur période de reproduction et leur capture est bien souvent le seul moyen de les voir et de les identifier avec certitude.

En 2019, les prospections se sont déroulées au nord de la Beauce et du Gâtinais. En 2020, c'est **la Beauce dunoise** qui sera prospectée ! Pour ce faire **7 mailles de 10 km de côté** ont été sélectionnées afin d'y mener les inventaires qui auront lieu au printemps.

Les connaissances acquises permettront, à terme, de mieux protéger la biodiversité loirétaine. Associées aux résultats des précédentes campagnes de prospection, elles participeront également à l'actualisation de l'atlas départemental des amphibiens et des reptiles, paru il y a plus de 30 ans. ●



Triton alpestre



Salamandre tachetée

Caractérisation de la biodiversité des fonds de vallées de la Notreure et de l'Aquiaulne

Les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure (carte LI 44 - fig.1) abritent encore des milieux rares, d'un grand intérêt écologique, qui représentent des enjeux forts au regard de la biodiversité de notre département. Pourtant, ces milieux restent méconnus et souvent peu protégés.

Dans le cadre d'un appel à initiatives pour la préservation de la biodiversité des milieux humides lancé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Loiret Nature Environnement avait souhaité étudier les corridors constitués par ces deux rivières afin d'établir des propositions de mesures pour la bonne gestion de ceux-ci.

La réalisation de ce projet, mené sur deux ans, de 2017 à 2019, a permis l'étude de 3 sites dans le cadre de la restauration des corridors de la vallée de l'Aquiaulne. Ces sites ont bénéficié d'un diagnostic écologique approfondi ce qui a permis d'élaborer, ensuite une stratégie d'actions en concertation avec les acteurs locaux (propriétaires, Pays Giennois, Chambre d'Agriculture, CEN Centre-Val de Loire...).

L'identification des enjeux environnementaux a mis en avant **des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial** avec la présence de **nombreux écosystèmes marécageux et sur deux des trois sites étudiés, des prairies bocagères encore caractéristiques.** Cependant, le secteur souffre d'un phénomène de **déprise agricole qui conduit à une fermeture progressive des milieux** avec pour conséquence une **rupture des corridors de milieux ouverts.** En parallèle, la fertilisation de certaines prairies conduit à une **banalisation des végétations existantes.**

Afin d'assurer la préservation et la restauration de ces secteurs à enjeux, des propositions techniques de gestion ont été faites. Ces orientations de gestion à destination des propriétaires ont pour objectifs : la réouverture des milieux, la restauration de l'oligotrophie (arrêt de la fertilisation pour rétablir la pauvreté du milieu en éléments nutritifs) et le maintien du caractère marécageux.

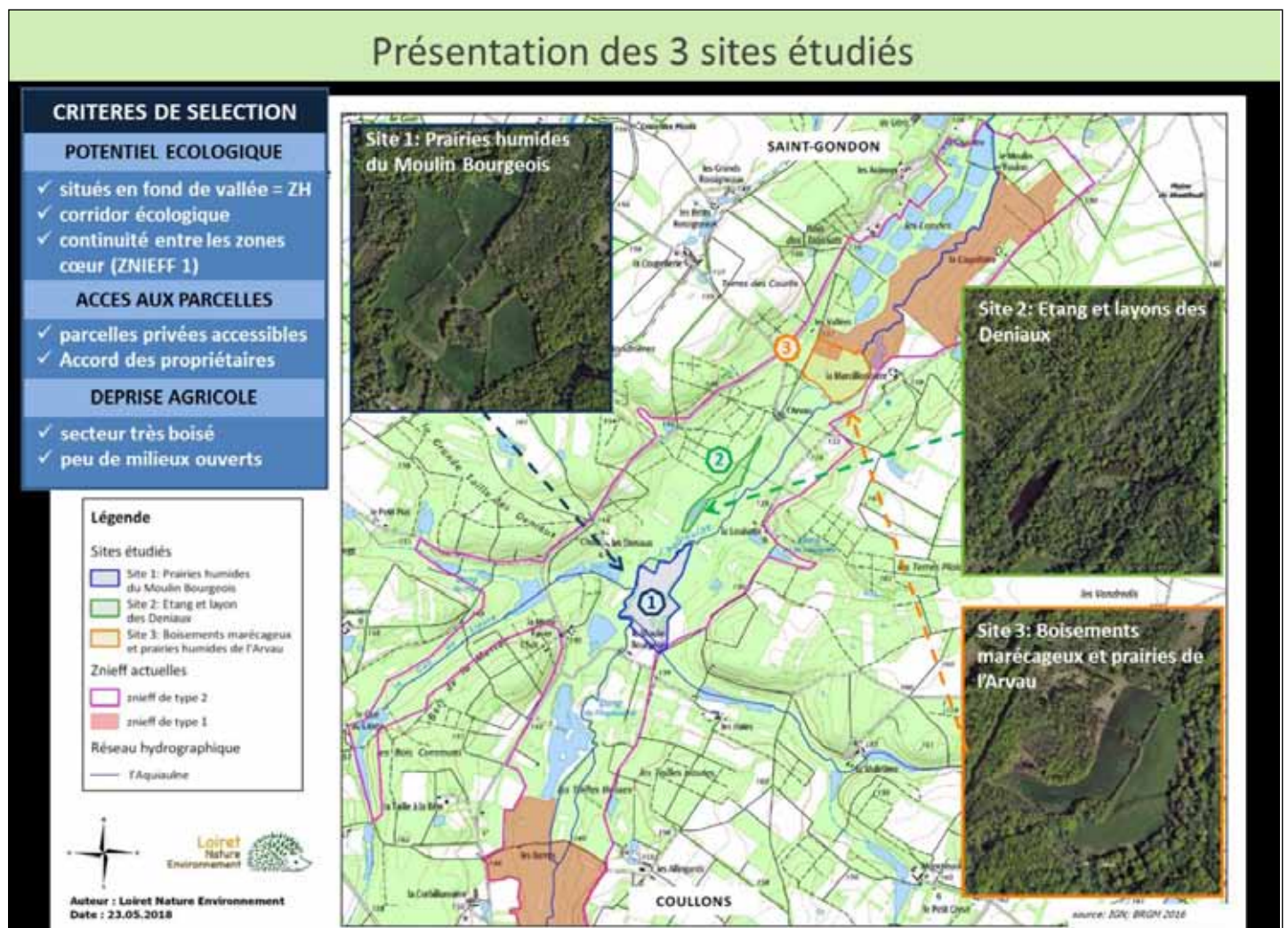


Figure 2: les 3 sites retenus dans le cadre du projet se situent sur les communes de Coullons et de Saint-Gondon au bord de l'Aquiaulne. Les sites se situent au sein de la ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Aquiaulne », comprenant deux ZNIEFF de Type 1, la ZNIEFF des « Prairie et alnaie-frênaie des Vallées et de la Coquillière » située en aval des 3 sites étudiés ; et la ZNIEFF de la « Prairie et alnaie marécageuses de la Thielle » située en amont des trois sites étudiés.

Caractérisation de la biodiversité des fonds de vallées de la Notreure et de l'Aquiaulne (suite)

Cette première approche du sujet établit une base pour initier des actions sur les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure notamment dans le cadre du Contrat territorial du Pays Giennois en cours d'élaboration.

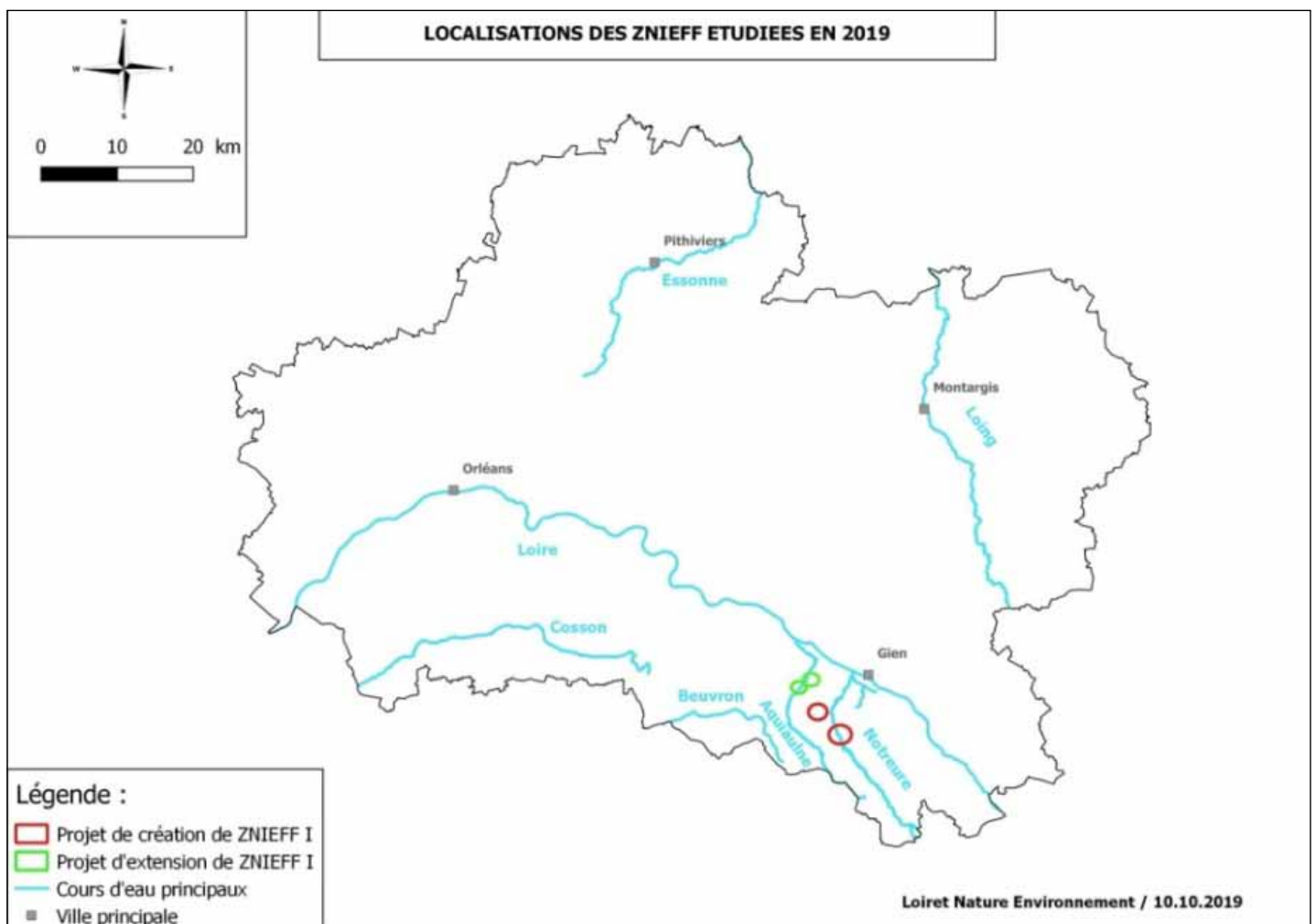
En parallèle, le projet a permis une prise de contact et un recensement d'une partie des propriétaires des deux vallées étudiées. Ceux concernés par l'étude ont bénéficié d'un retour sur le diagnostic de leur site et d'un complément technique par le biais de fiches de gestion rédigées en collaboration avec notre réseau régional FNE Centre-Val de Loire.

Ce travail de prospection sur les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure a enfin contribué à l'amélioration des connaissances environnementales. Les secteurs à enjeux ont été valorisés en 2019, par **la proposition de création de deux ZNIEFF de type 1 et d'une extension de la ZNIEFF de type 1** « Prairie et aulnaie-frênaie des Vallées et de la Coquillière ». En 2020, la proposition de nouveaux secteurs en ZNIEFF est envisagée. ●

Actualisation de l'Inventaire des ZNIEFF

Le programme d'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est un outil de connaissance du patrimoine naturel et d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire. Depuis 2011, Loiret Nature Environnement contribue à améliorer la connaissance des habitats et des espèces qualifiées de « déterminants ZNIEFF ».

Durant l'année 2019, LNE a orienté l'ensemble de ses efforts de prospection sur le secteur des vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure (Carte) en parallèle du projet sur l'étude « des fonds de vallée de l'Aquiaulne et de la Notreure » présenté ci-avant.



Carte1 : Localisation des projets de création et d'extension de ZNIEFF retenues en 2019

Cinq sites ont été retenus pour faire l'objet d'inventaires faune-flore approfondis (94 ha prospectés de mars à septembre) afin d'évaluer leur intérêt en tant que Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique en région Centre.

Trois sites ont été étudiés dans le cadre de création. « La Carrière des Prélantes » et « les prairies et étangs de la Villaudrie » se situent sur le bassin versant de l'Aquiaulne. « Les prairies humides du Moulin Brosse » sont quant à elles sur les bords de la Notreure.

En complément, deux sites, situés à proximité immédiate de la ZNIEFF de type I « Prairie et aulnaie-frênaie des Vallées et de la Coquillière », ont été étudiés dans la perspective de proposer deux extensions au périmètre actuel. Il s'agit du secteur des « Vallées » au sud-ouest du site et du secteur du « Bois de la Coquillière » au sud-est.

Sur ces cinq sites, quatre ont finalement été sélectionnés pour faire l'objet de création ou d'extension de zonage.

En 2019, LNE a donc proposé à la DREAL Centre-Val de Loire la création de deux ZNIEFF de type 1 et deux extensions :

- Une création sur l'Aquiaulne « Prairies et étangs de la Villaudrie »
- Une création sur la Notreure « Prairies humides du Moulin Brosse »
- Deux extensions de ZNIEFF de type 1, sur le site des « Prairie et aulnaie-frênaie des Vallées et de la Coquillière » dans la vallée de l'Aquiaulne.

Il reste dans ce secteur plusieurs zones qui mériteraient d'être proposées en ZNIEFF, notamment les prairies à Narcisse des poètes à Autry-le Châtel ou encore le boisement marécageux de la Ronce.

En 2020, Loiret Nature Environnement souhaiterait également poursuivre l'actualisation et la création de ZNIEFF sur d'autres secteurs du Loiret notamment sur les vallées du Puiseaux et du Vernisson où de belles prairies humides ainsi qu'un étang remarquable ont été repérés lors de nos prospections 2019. ●



© E. Noraz

Prairie à Bistorte

La vallée de la Notreure est le seul secteur du département à héberger la Bistorte. Cette plante très rare, de protection régionale, est très abondante sur le site des « Prairies humides du Moulin Brosse ».



© J.F. Aubel

Rosier de France

Espèce remarquable, de protection nationale, très rare dans le département du Loiret.

Elle est présente sur le secteur d'extension vers le lieu-dit « les Vallées ».



© J.F. Aubel

Petite tortue

Espèce quasi-menacée en région Centre-Val de Loire et rarement observée dans le Loiret.

Elle est présente sur le site des « Prairies humides du Moulin Brosse ».

Le 19 décembre dernier, le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) a validé le **nouveau Plan national d'actions en faveur du Balbusard pêcheur et du Pygargue à queue blanche**.

Il va être prochainement soumis à consultation publique puis il sera mis en œuvre pour une durée de dix ans (2020-2030). Rappelons que le Balbusard a déjà fait l'objet de deux plans d'actions (1999-2004 et 2008-2012). Le dernier s'était clôturé par un colloque international organisé à Orléans par le Muséum et la LPO en octobre 2013 ainsi que par la rédaction d'un petit livre dressant le bilan des connaissances acquises depuis le retour spontané de l'espèce en forêt domaniale au début des années 1980 (<http://www.objectifbalbusard.com/wp-content/uploads/2018/07/Balbusard-2013-32pages-BaT-ilovepdf-compressed.pdf>).



Balbusard pêcheur

Le Pygargue à queue blanche occupant globalement les mêmes milieux, avec un régime alimentaire proche, et étant en augmentation lente en France (trois couples reproducteurs connus en 2019, dont un dans notre région Centre-Val de Loire), le ministère de l'écologie a jugé pertinent de rassembler les espèces dans un même plan d'actions.

Pour chacune d'elles, l'objectif est de conserver les couples ou populations existantes et d'accompagner, voire de favoriser, le retour des espèces sur les différents bassins hydrographiques du pays ainsi que, pour le Balbusard, sur le littoral corse.

Ce PNA sera décliné en plans régionaux d'action (PRA), comme c'était le cas précédemment. Le Comité régional Centre-Val de Loire se réunit une ou deux fois par an, sous l'égide de la DREAL. ●



Pygargue à queue blanche

Poursuite des Inventaires de Biodiversité Communale

2020 verra la **clôture des Inventaires de la Biodiversité Communale d'Olivet et de Jargeau**, qui étaient les dix et onzième communes à s'être engagées avec nous dans ces études qui s'avèrent toujours passionnantes. Sur Olivet par exemple, les inventaires entomologiques ont révélé la présence d'une espèce encore inconnue dans le Loiret, la punaise **Metatropis rufescens** qui est liée aux milieux humides et ombragés, sans parler de l'**Azuré des cytises**, *Glaucopteryx alexis*, observé sur le boulevard Victor Hugo. Il s'agissait de la première capture effectuée au sud de la Loire.

2020 verra également le **démarrage de trois nouveaux IBC sur la Métropole d'Orléans (Mardié, Boigny-sur-Bionne et Marigny-les-Usages)**, validés au début de l'été 2019. Cet IBC transcommunal sera encadré par les services

d'Orléans Métropole. Nous le mènerons en partenariat avec le CDPNE, pour les chauves-souris, et le Laboratoire d'Eco-entomologie d'Orléans, pour les insectes.

Nous devrions aussi démarrer un IBC sur la commune de Courtenay, ainsi qu'un autre sur la commune de **Vienne-en-Val**.

Au cours de l'hiver, nous avons organisé des réunions avec les élus dans différents PETER (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, anciennement les « Pays), PETER Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, PETER Montargois en Gâtinais, PETER Loire-Beauce, pour présenter la démarche IBC et inciter les communes à se lancer. Cet effort semble porter ses fruits et nous espérons pouvoir compléter petit-à-petit le puzzle des communes du Loiret qui auront réalisé leur IBC ! Tous les espoirs sont permis !

Mai
Août
2020
N° 50

Loiret
Nature
Environnement



La *de Loiret Nature Environnement* Lettre

Edito

A la fin du 19^e siècle Alphonse Allais*, journaliste et auteur connu pour son humour acerbe et parfois absurde, écrivait :

« *Je n'aime pas la nature parce qu'on en voit partout* ».

C'est ce que certains ont pu se dire en constatant quelques signes du retour de la nature en ville ou dans les villages.

D'autres au contraire se sont réjouis, durant cette période de confinement, de l'arrêt des activités intenses et se sont pris à apprécier et redécouvrir des végétaux ainsi que les sons de la nature dans leur environnement proche.

Beaucoup d'entre nous avaient oublié que les oiseaux s'expriment tôt dans l'année et tôt dans la journée ... c'est fou ce que les grives et les merles chantent de bonne heure !

Quelques personnes auraient aimé que cet « état de nature » s'installe pour longtemps mais l'activité économique reprenant, le trafic routier entre autres, semble n'avoir pas diminué par rapport au début mars... à moins que l'engouement pour la marche et les transports « doux » ne perdure... nous laissant espérer une amélioration modeste de la qualité de l'air et de l'ambiance sonore...

Le même Alphonse Allais écrivait aussi :

« *Il faudrait construire les villes à la campagne, l'air y est tellement plus pur...* »

On peut se demander aujourd'hui si c'est toujours le cas... Il soulevait aussi plusieurs contradictions devant lesquelles nous nous trouvons encore...

On a besoin de nature en ville et de « verdure » dans certains quartiers urbains et l'idée d'une agriculture de proximité fait son chemin ; notre association encourage toutes les initiatives allant dans ce sens.

Dans ce que l'on appelle aujourd'hui la « ruralité » l'envie de campagne des néoruraux pousse beaucoup

de communes à toujours plus de projets de lotissements qui empiètent souvent sur des zones cultivées. C'est un phénomène qui, à terme, pose des problèmes de cohabitation entre les agriculteurs et les habitants.

D'ailleurs LNE ne manque pas de souligner ce paradoxe dans certaines commissions, en émettant un avis défavorable sur des projets d'urbanisation.

Nous avons aussi décidé de **participer à la concertation publique** organisée par la Chambre d'agriculture du Loiret sur son projet de « **charte d'engagements départementale des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques** » et de porter ainsi la voix des « écolos » afin de défendre l'idée qu'**une cohabitation exigeante est possible mais aussi qu'une agriculture différente et respectueuse de l'environnement doit voir le jour.**

Un **groupe de travail** au sein de LNE se réunit régulièrement et nous préparons **un point info Eau** sur notre site internet : il permettra de faciliter l'accès aux nombreuses informations sur ce sujet qui sont dispersées sur différents sites.

Comme le mot de la semaine vous y invite souvent, vous pouvez suivre les travaux de ce groupe et nous rejoindre.

Enfin, pour finir en souriant cette 50^e lettre d'info voici une dernière citation d'Alphonse Allais « *J'ai fondé la société protectrice des végétaux. Nous sommes en train de poser des matelas sous les arbres pour amortir la chute des feuilles* ».

LNE n'ira pas jusque-là mais continuera à défendre la biodiversité !

Continuez à prendre soin de vous et de votre environnement.

pour le CA,
D. Papet - Co-président.

Cette période si particulière a bien entendu été marquée par l'absence de promeneurs, de nombreux sites ayant été interdits d'accès. La végétation des bords de sentier en a profité pour s'épanouir pleinement, réduisant peu à peu leur largeur, pour le grand plaisir des insectes emplissant l'air de leur ballet vrombissant... La flore s'est développée peu à peu, à la faveur des belles journées d'avril, qui ont vu s'épanouir la **Dame de Onze-Heures**, appelée aussi **Ornithogale**, les **Muscari à Toupet** et la **Jacinthe des Bois** à la Pointe de Courpain. Les premières graines de Peupliers noirs, emportées par leur enveloppe cotonneuse légère, ont fait leur apparition sur les chemins. Ce blanc manteau et la quiétude des lieux auraient pu faire penser à une balade hivernale en forêt, lorsque l'on pénètre en sous-bois en faisant les premières traces après une chute de neige...

Mais, avec le chant du **Coucou**, les trilles sonores du **Rossignol**, les cris stridents des **Martinets** se poursuivant dans un vol acrobatique... pas de doute, le printemps était bien arrivé !

On aurait même pu se croire déjà en été, à regarder le niveau de la Loire ! Avec un débit de 80 m³/s, digne d'un mois de juillet, **Sternes pierregarin** et **Petits Gravelots** pouvaient parader sur un vaste banc de sable dans le secteur des îles de Mareau. Un visiteur inhabituel, un **Traquet motteux**, a été observé le 7 avril, faisant une halte migratoire avant de poursuivre sa route.

Le piège photographique a permis de voir que, pendant cette période de tranquillité pour la faune, un **blaireau** avait discrètement installé son terrier dans la réserve, ce qui n'était plus le cas depuis 2010.

Ces dernières semaines, la surveillance et les suivis naturalistes saisonniers ne pouvant être reportés (comme le STOC EPS, qui permet d'inventorier les oiseaux nicheurs, la floraison de la **Gagée des prés**, espèce prioritaire à la réserve...) ont pu malgré tout être maintenus. Avec la levée du confinement, l'entretien des sentiers et de la signalétique et les autres missions de terrain reprennent.

Il ne manquera bientôt que la reprise de nos sorties, ce qui sera le cas dès le mois de juin, nous l'espérons ●



Sentier Pointe de Courpain



Vue sur les îles de Mareau le 14 avril



Muscari à toupet

Les papillons de nuit, ou Hétérocères, avec environ 2300 espèces recensées en Centre-Val de Loire, sont vingt fois plus nombreux que les papillons de jour (Rhopalocères). Pourtant, ils sont nettement **moins connus**, alors que leur rôle de pollinisateurs, de maillons dans les chaînes alimentaires et d'espèces indicatrices pour certaines d'entre elles, ne sont plus à démontrer.

C'est pour combler cette lacune qu'une **étude a été lancée en partenariat avec l'association Entomo Fauna**. Cet inventaire consiste à réaliser une soirée d'observation lors de chaque nouvelle lune, entre avril et octobre. Le dispositif, un drap éclairé par une puissante source lumineuse, rayonnant entre autres dans les ultra-violets,

permet d'attirer les espèces, qui sont déterminées au fur et à mesure de leur arrivée sur le drap. Quelques prospections supplémentaires en journée permettront de compléter l'inventaire, avec des espèces vivant... le jour, comme les Sésies, famille de papillons mimétiques d'insectes Hyménoptères, dont la Sésie apiforme, qui a l'apparence d'un frelon.

Cet inventaire, prévu dans le Plan de gestion 2016-2020, permettra à la fois d'**enrichir la connaissance entomologique de la réserve**, mais également d'avoir des indications sur l'éventuelle présence d'espèces patrimoniales et la possibilité de faire évoluer certaines pratiques de gestion pour les favoriser. ●



© D. Hémercy

Antoine Lévêque pendant l'inventaire papillons de nuit



© Entomo Fauna / A. Lévêque

Sésie apiforme

Le jardin de la MNE vu par ses jardiniers !

Depuis plus de 2 ans, le **jardin de la MNE a été confié aux bons soins de 6 adhérents-bénévoles** qui souhaitent bénéficier d'un petit carré de terrain pour s'adonner aux plaisirs du jardinage. Cette lettre d'info est donc l'occasion de leur laisser la parole pour **un petit retour sur cette aventure !**

"Qui plante un jardin, plante le bonheur..."

Jardiner est pour ma part le meilleur moyen de se retrouver et se recentrer sur soi. Entendre le chant d'un oiseau qui passe, respirer l'air à pleins poumons, protéger ses semences, travailler le sol et innover, imaginer et cultiver sa créativité sont les quelques effets bénéfiques du travail du potager !

Jardiner c'est aussi la possibilité d'être solidaire,

proposer une salade, partager ses graines, demander conseil, cela peut sembler anodin mais cela implique finalement de la cohésion au sein des communautés. Cette année, j'ai opté pour une culture de fèves et de petits pois, deux légumes fixant l'azote et le restituant au sol en participant à son enrichissement. Des rames avec de la ficelle ont été fabriquées pour leur permettre de grimper, une en tipi et plusieurs en longueur. Je n'aurai pas de problèmes de pucerons sur les fèves, les larves de coccinelles sont présentes en nombre dans le jardin ! Enfin, pour la première fois, mes semis de graines de tomates, récoltées l'année dernière, ont fonctionné. Elles ont longuement et patiemment poussé, entretenues par mes soins pendant les deux premiers mois en intérieur et ont pu bénéficier des premiers rayons de soleil début mai au moment des Saints de glace. Avec un arrosage en

Le jardin de la MNE vu par ses jardiniers !

eau de cuisson d'oeufs, j'espère que cela leur permettra d'avoir des défenses solides pour résister aux maladies. Pour leur culture, j'ai préparé un châssis en lasagne en y incorporant différentes couches de terre, de compost et de déchets verts (comme de l'ortie broyée) qui apporteront fertilité au sol, et protégeront les tomates des maladies cryptogamiques.



La parcelle de Steeve

Enfin de beaux plants d'aubergines, issus de mes semis, sont en attente d'être plantés dès que je pratiquerai l'échelonnage de mes cultures.

Steeve

Nous avons connu l'association lors d'une réunion en présence de Tatiana, animatrice de LNE.

Elle nous a présenté l'association et nous a vanté les belles parcelles du jardin qui ne demandaient qu'à être valorisées.

Pour les citadins que nous sommes, sans terrain exploitable, l'opportunité était trop belle.

Et nous voilà partis dans cette belle aventure.

Les valeurs véhiculées par l'association nous correspondent tout à fait.

En plus de mettre les mains dans la terre et du plaisir de jardiner, nous y avons trouvé un lieu pour se poser et échanger.

Un grand MERCI à la MNE de nous permettre de nous ressourcer dans cet espace préservé.

Jocelyne, Delphine & Eric



La parcelle d'Hélène

Jardin de poche mais grand bonheur !

Nous vivons en appartement dans le quartier St-Marceau et le jardin de la MNE nous offre la possibilité de ne pas devenir « des citadines hors-sol ». C'est notre 3e saison de jardinage. Le jardin mesure moins de 9 m² mais c'est un véritable espace d'expérimentation (tour à pommes de terre, pièges à bière, paillage, oyas). Les réussites y côtoient les ratages (pas moyen de voir pousser des carottes !). C'est aussi un espace de création et d'expression personnelle. Chaque petit jardin est différent, ce qui illustre aussi la biodiversité des jardiniers ! Les échanges de bons plans sont drôlement agréables. Le côté « sauvage » du jardin nous apporte aussi des sources d'émerveillement : les bébés tritons, les alytes, les mues de libellules, la floraison du sureau en ce moment et la confection de la cabane à l'ombre des noisetiers pour Anouk.

Une certitude : il faudrait que chacun puisse disposer d'un coin de jardin.

Hélène et Anouk



La cabane d'Anouk

Le jardin de la MNE vu par ses jardiniers !

Sans oublier le jardin poétique de Catherine, qui évolue et nous surprend saison après saison.

Grand merci à tou(te)s !

Le jardin sera ouvert à l'occasion du week-end "Bienvenue dans mon jardin au naturel", le dimanche 14 juin de 14h à 18h !

© LNE



La parcelle de Catherine

© LNE



Nos petits habitants : hérissons, crapauds alyte, libellules... !

Bienvenue dans mon jardin au naturel

L'eau, une ressource à préserver pour demain



La prochaine édition de l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » se déroulera **samedi 13 et dimanche 14 juin 2020**. Pour cette **10^e édition**, les techniques et aménagements favorables aux **économies d'eau dans un contexte de changement climatique** sont mises à l'honneur pour aborder les différentes façons de faire face aux sécheresses et fortes chaleurs estivales... et au changement climatique qui s'installe.

26 jardins permettront de faire découvrir ou d'approfondir des pratiques de récupération d'eau pluviale, d'arrosage économe en eau, des techniques de jardinage qui permettent de limiter les besoins en eau ou encore la gestion de l'eau pluviale par l'infiltration à la parcelle ou via des mares.

Retrouvez le programme sur le site de l'association : <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/zero-pesticide/bienvenue-dans-mon-jardin-au-naturel> ●



© LNE



Jardin de la famille Modaffari-Mitifiot à Olivet

Suivi du Pélobate brun : 2020, une année prometteuse ?!

Vous le savez, l'année 2019 n'avait pas été « fabuleuse » pour le Pélobate brun sur le site suivi dans le Loiret où nous n'avons pas pu confirmer la reproduction de l'espèce sur place. Ce constat était sans doute lié aux conditions météorologiques du printemps 2019, avec une sécheresse ayant conduit à un assèchement précoce des mares nécessaires à la reproduction du Pélobate brun. Nous avons donc décidé en automne 2019, de mettre en place quatre barrières-pièges sur le site, dans l'espoir de capturer des individus effectuant leur migration de leur site de reproduction vers leur lieu d'hivernage (cf. la lettre d'info n°48) mais sans succès, hélas, puisqu'aucun pélobate n'avait été capturé.

En 2020, les suivis ont été relancés autour de plusieurs axes. Tout d'abord, nous avons continué l'étude de la migration des pélobates, par le **relevé régulier des barrières-pièges** évoquées plus haut, **durant les mois de février et mars.**

Puis, le désormais classique **suivi de la reproduction** a pris le relais en **mars-avril.** Le but étant de déterminer le nombre de mares dans lesquelles l'espèce se reproduit, afin d'évaluer l'évolution de la population d'une année sur l'autre, ainsi que l'impact des travaux de restauration menés en 2018 par le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire, propriétaire du site.

Les premiers résultats de cette année 2020 ne se sont pas fait attendre. En effet, dès le mois de février, **un premier Pélobate brun a été capturé** dans l'une des barrières-pièges. Cet individu, de par son lieu de capture, peut nous laisser supposer **l'existence possible**

d'une migration en dehors du site du conservatoire, au moins pour certains individus. A confirmer toutefois car cet individu est le seul capturé dans les barrières cette année !

Au mois de mars, les suivis de la reproduction ont commencé, les premiers chants ont été entendus le 18 mars et se sont poursuivis durant tout le mois d'avril. **Jusqu'à 50 pélobates bruns ont pu être détectés lors de certaines soirées d'écoute nocturne.**

Ces résultats restent bien sûr à interpréter mais ils sont prometteurs et ils semblent indiquer que **l'année 2020 pourrait être une bonne année de reproduction pour le Pélobate brun sur le site connu du Loiret !**

A confirmer avec **la prochaine étape du suivi** qui s'ouvrira **au mois de juin pour la recherche des têtards et des juvéniles,** ce qui permettra de déterminer également l'état de conservation actuel de la population. ●



© K. Billard

Pélobate brun mâle - février 2020

Diagnostic écologique du bassin amont du Loing

Dans le cadre de l'appel à initiatives pour la biodiversité 2017 de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie nous menons depuis 2018 un **diagnostic écologique du bassin amont du Loing**, pour évaluer les **potentialités de recolonisation du bassin de la Seine** par les **mammifères semi-aquatiques patrimoniaux qui vivent sur la Loire, Castor, Campagnol amphibie et Loutre.**

Cette étude vise à déterminer la capacité des têtes de source à être vecteur de la colonisation du bassin de la Seine par ces mammifères remarquables. Le diagnostic a été effectué sur les linéaires de la frange Nord de la ligne de partage des eaux, pour **identifier les portions de cours d'eau favorables à leur déplacement et/ou à**

leur installation.

Grâce à des inventaires ciblés de la biodiversité, la qualité et la connectivité des différents milieux ont été évaluées (continuité terrestre, continuité aquatique, etc.). **Enfin, ces résultats ont permis d'identifier les portions du chevelu qui mériteraient d'être étudiées davantage et préservées.**

Le statut du Campagnol aquatique est mal connu, mais la loutre et le castor sont bien étudiés depuis longtemps ; ils ont connu un déclin d'ampleur nationale dans le courant du 19^e siècle et au début du 20^e. Leur protection légale leur a permis de reconquérir progressivement les cours d'eau

qu'ils occupaient jadis, à partir de foyers de population subsistant dans des zones refuges. La loutre a regagné du terrain naturellement et est revenue sur la Loire moyenne au début des années 2000 mais sa présence reste timide. Le castor a fait l'objet de campagnes de réintroduction entre 1973 et 1976 dans le Loir-et-Cher. Il est aujourd'hui bien établi sur la Loire dans le Loiret et s'installe progressivement sur ses affluents.

Le projet s'est concentré sur les linéaires les plus proches des zones de présence actuelle de la loutre et du castor, à savoir les sources de la Bonnée (des indices de Castor ont été observés à l'étang de Raviole) et l'étang de Corcambon (des épreintes de loutre y ont été découvertes en 2015 à l'exutoire de l'étang). Des inventaires faunistiques et floristiques (flore, insectes, mollusques, crustacés, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères terrestres) ont été menés au printemps et en été 2018 et 2019 depuis le Huillard, au Nord-Ouest, jusqu'au Vernisson, au Sud-Est.

Les tronçons explorés sont montrés relativement décevants. De plus, la progression et les inventaires naturalistes dans cette partie du département ont été largement compliqués par le nombre de propriétés privées rendant les accès à certains cours d'eau impossibles, au Solin en particulier. **Toutefois, certains sites se sont révélés intéressants et riches en biodiversité. Des insectes nouveaux pour le département ont été observés ainsi que plusieurs espèces végétales patrimoniales.**

Quelques espèces observées... ou absentes

Plusieurs espèces de plantes protégées en région Centre-Val de Loire et déterminantes des ZNIEFF ont été recensées : Etoile d'eau, *Damasonium alisma*, Hottonie des marais, *Hottonia palustris*, Oenanthe à feuilles de peucedan, *Oenanthe peucedanifolia*, Osmonde royale, *Osmunda regalis*, ou Fougère des marais, *Thelypteris palustris*, qui, de plus, est rare dans notre région. Trois autres espèces déterminantes des ZNIEFF mais non protégées ont été recensées : la Stellaire des sources, *Stellaria alsine*, le Carex étoilé, *Carex echinata*, et le Carvi verticillé, *Trocdaris verticillatum*.

Au niveau des Mollusques, la Pisidie septentrionale, *Euglesa hibernica*, petit mollusque bivalve vivant dans les fonds vaseux, et la Cyclade des fleuves, *Sphaerium solidum*, ont été observées sur le Joudry et la Rigole de Courpalet.

C'est du côté des insectes que le plus grand nombre d'espèces intéressantes ont été recensées : deux espèces de donacies (*Donacia crassipes* et *Donacia vulgaris*), coléoptères de la famille des chrysomèles qui vivent sur la végétation aquatique (nénuphars, hélrophytes...). En région Centre-Val de Loire, toutes les espèces de ce genre sont classées déterminantes ZNIEFF.



© J. Lindsey

Carex étoilé (*Carex echinata*)

Trois punaises rares : *Pinthaeus sanguinipes*, rare en France et dans le département, détectée à Vieilles-Maisons-sur-Joudry. C'est une espèce prédatrice qui se rencontre sur de nombreuses essences en milieux humides. *Tingis pilosa* qui n'avait **encore jamais été citée dans le département** du Loiret ; elle vit sur des Lamiacées, particulièrement les plantes du genre *Galeopsis*, dans les endroits frais et ombragés. Elle a été observée dans la Rigole de Courpalet. Enfin, la punaise cuirasse, *Coptosoma scutellatum*, **assez rare**, qui a été détectée dans des prairies humides sur la commune des Choux.

Deux espèces de coléoptères patrimoniaux : le Chlaenius à liseré, *Chlaenius olivieri*, un carabe prédateur inféodé aux milieux aquatiques, **assez localisé** dans le



© Entomart

Chrysolina fastuosa

département et le staphylin *Manda mandibularis* dont c'était la **deuxième donnée pour le département**. Il a été observé à la Bussière.

Une **panorpe**, *Panorpa cognata*, dont ce serait la **première mention** pour le département du Loiret. Elle a été observée dans un sous-bois humide à Boismorand.

Deux espèces de lépidoptères : La Zygène de la Coronille, *Zygaena ephialtes*, qui fréquente les milieux à sol calcaire où se développe sa plante-hôte est peu fréquente, localisée dans le Loiret, elle a été observée à Boismorand ; l'Ecaille chinée, *Euplagia quadripunctaria*, papillon lié aux milieux ouverts, inscrit à la Directive Habitats, observée à La Bussière.

Enfin, une espèce de **libellule**, liée aux eaux stagnantes, le Sympétrum de Fonscolombe, *Sympetrum fonscolombii*, **espèce d'intérêt biogéographique**, qui a été détectée à Boismorand et à La Bussière.

Quant aux amphibiens, le **Triton crêté** et le **Triton marbré** sont les espèces les plus remarquables observées ; pour les reptiles, signalons la présence de la **Couleuvre helvétique** sur de nombreux sites.



© D. Pérez

Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)

que ce qui est généralement évoqué. Il était considéré comme absent du Gâtinais avant l'enquête de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM) 2009-2014, qui l'a recensé en deux endroits. **La présente étude a permis de confirmer sa présence sur le Canal d'Orléans, le Joudry, la Trêve, le ruisseau de l'Étang rouge, le Puiseaux et le Vernisson, ainsi que sur l'étang de Corcambon dans le bassin de la Loire...**

Quelques sites intéressants

A **Vieilles-Maisons-sur-Joudry**, un secteur s'est clairement démarqué pour son entomofaune : les bassins en aval de l'étang des Bois. Typha et nénuphars y sont nombreux et plusieurs espèces d'odonates y ont été observées ainsi que des Donacies.

A **Montereau**, un petit marais boisé abrite plusieurs espèces patrimoniales, dont la rare Fougère des marais.

Enfin, **l'étang des Sablons à La Bussière** s'est révélé être le site le plus intéressant pour la flore et l'entomofaune. Berges en pente douce, végétation riche et diversifiée, c'est le site qui compte le plus d'espèces patrimoniales.

Des contacts ont été pris avec l'EPAGE du Bassin du Loing, le syndicat qui gère l'ensemble du bassin, pour que notre travail d'étude de la biodiversité puisse être intégré dans leurs missions de gestion des cours d'eau et zones humides annexes. ●



Couleuvre helvétique

Les petits cours d'eau se prêtent peu à la reproduction des oiseaux. Notons toutefois la **présence régulière de la Bergeronnette des ruisseaux** ; l'espèce se nourrit d'invertébrés aquatiques et elle a confirmé son **caractère de bioindicateur de la qualité des cours d'eau** : elle a été observée sur les sites les plus riches en mollusques, petits crustacés et insectes.

Ni la loutre ni le castor ne semblent présents sur les linéaires étudiés. Aucun indice n'a été trouvé. En revanche, le **Campagnol amphibie a été détecté à plusieurs endroits.** L'espèce est mal connue et sa répartition dans le département est probablement beaucoup plus large

Septembre
Décembre
2020
N° 51

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

Édito

Visite de la secrétaire d'Etat et « épidémie » de... sigles et acronymes !

Ah cette habitude typiquement française d'utiliser pour tout et dans tous les domaines des acronymes et des sigles...

Notre réseau - celui des APNE ⁽¹⁾ (ça y est je suis atteint!) - n'y déroge pas !

L'avantage de leur utilisation est un gain de place et de temps lorsqu'on échange à l'heure des messages électroniques toujours plus urgents.

Les inconvénients sont cependant nombreux car il faut faire partie du cercle qui les emploie pour comprendre ce qui, par conséquent, exclut de fait les « non initiés » augmentant l'effet d'entre-soi...

Lorsque le 17 septembre dernier, nos associations ont reçu la nouvelle de la visite de la Secrétaire d'Etat du MTES ⁽²⁾ en charge de la biodiversité, Madame Béangère Abba, c'est par FNE CVL ⁽³⁾ que nous avons été alertés, la préfecture et son service de la DDT ⁽⁴⁾ ainsi que la DREAL ⁽⁵⁾ étaient également présentes ce jour-là.

Les directeurs de la fédération ainsi que nos représentants ont donc pu exposer nos préoccupations et nos projets à la représentante de l'État :

- notre position de réseau d'associations ancré et agissant sur le terrain et participant activement à l'ARB ⁽⁶⁾ comme à la COP régionale ⁽⁷⁾,
- nos compétences et capacités à déployer des projets sur les territoires comme les IBC ⁽⁸⁾ ou encore notre nouveau projet OC2030 ⁽⁹⁾,
- nos travaux de positionnement pour un déploiement des EnR ⁽¹⁰⁾ compatibles avec la préservation de la biodiversité et la question du soutien possible de la DREAL,
- nos questions sur la connaissance du Livre Blanc "Biodiversité" pour lequel FNE ⁽¹¹⁾ national a fortement contribué,
- enfin, d'autres sujets ont été abordés notamment sur les dossiers pesticides, chasse, ainsi que sur la cellule Demeter ⁽¹²⁾ accordée à la profession agricole...

La Secrétaire d'Etat nous a accordé 25 minutes dans son planning très chargé ; quant aux sigles, je pourrais encore multiplier les exemples en désignant les différentes commissions auxquelles nous participons : CDPENAF ⁽¹³⁾,

CODERST ⁽¹⁴⁾ et autres CSS ⁽¹⁵⁾... et pour lesquelles, petit rappel, nous avons toujours besoin de représentants pour porter la voix de la nature et de l'environnement.

Enfin pour être tout à fait à la page, notez que l'OFB ⁽¹⁶⁾ créé depuis quelques mois résulte de la fusion de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et de l'AFB (Agence Française de la Biodiversité anciennement Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ONEMA)... c'est tout simple ! Et encore, je n'ai pas parlé des Agences de l'eau AELB ⁽¹⁷⁾ et AESN ⁽¹⁸⁾ qui se partagent le territoire Loirétain ! En espérant cependant que la liste ci-dessous vous aidera à mieux déchiffrer désormais certains comptes rendus ou articles.

Pour terminer, nous vous rappelons que tous ces organismes possèdent des sites internet qui sont des mines de renseignements, n'hésitez pas à les consulter.

D. Papet, co-président LNE

- (1) APNE : Association de Protections de la Nature et de l'Environnement
(2) MTES : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (au passage notez la disparition du mot Environnement et du mot Nature ...
(3) FNECVL : France Nature Environnement Centre-Val de Loire notre fédération
(4) DDT : Direction Départementale des Territoires organisée en plusieurs services avec lesquels nous sommes souvent amenés à échanger
(5) DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
(6) ARB : Agence Régionale de la Biodiversité
(7) COP régionale : Conférence des parties en référence aux conférences des parties réunissant un grand nombre d'états mondiaux
(8) IBC : Inventaire de la Biodiversité Communale
(9) OC 2030 : Objectif Climat 2030, opération initiée par toutes les associations de notre fédération
(10) EnR : Énergie Renouvelables
(11) FNE : France Nature Environnement, notre fédération nationale qui compte environ 3 000 associations comme la nôtre
(12) Demeter : Ici pas de sigle mais une référence à la déesse grecque des moissons. Il s'agit d'une cellule spéciale de la gendarmerie pour lutter contre les intrusions dans les exploitations agricoles et les agressions contre les agriculteurs
(13) CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
(14) CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
(15) CSS : Commission de Suivi des Sites comme par exemple celle qui nous permet de suivre l'activité des centres de stockage des déchets
(16) OFB : Office Français de la Biodiversité
(17) AELB : Agence de l'Eau Loire Bretagne
(18) AESN : Agence de l'Eau Seine Normandie

Pour la cinquième année consécutive, dans le cadre d'un Plan Régional d'Action financé par la DREAL Centre-Val de Loire, l'équipe de la réserve naturelle s'est impliquée dans le **suivi des Gomphes patrimoniaux, des libellules pour lesquelles la Loire représente l'habitat principal**. Comme d'autres partenaires, de Nevers à Nantes, nous avons recherché **les exuvies de deux espèces** : le **Gomphe à pattes jaunes** (*Stylurus flavipes*) et le **Gomphe serpentin** (*Ophiogomphus cecilia*). Après quatre sessions de prospection, réparties entre mi-mai et début août sur huit tronçons de 125 mètres, nous avons récolté 1365 exuvies, ce qui est **un record** pour la réserve depuis la mise en place de ce protocole en 2015 !

Malheureusement, bien peu correspondent aux espèces cibles, puisque seulement 26 exuvies de Gomphe serpentin et 1 de Gomphe à pattes jaunes, ont pu être identifiées. Les 1338 autres exuvies correspondaient à l'Onychogomphus à pinces (*Onychogomphus forcipatus*) une espèce moins exigeante que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire français. Cette faible proportion se rencontre aussi, à des degrés plus ou moins marqués, sur les autres sites ligériens prospectés par les acteurs impliqués dans ce suivi.

L'analyse des données sur l'ensemble du Bassin de la Loire permettra de voir les tendances à plus large échelle et **d'améliorer la connaissance sur ces libellules ligériennes.** ●



© D. Hémercy

Prospection gomphes



© E. Pineau

Exuvie sur un tronc

Observations de passage ou installation durable

Quatre observations de **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*) ont été réalisées entre le 20 juillet et début septembre sur le territoire de la réserve naturelle. Ressemblant fortement à son cousin le Héron cendré (*Ardea cinerea*), le Héron pourpré est un peu plus petit avec une teinte brun-roux, d'où son appellation. Ces différentes observations correspondent à la migration en fin de période de reproduction. En effet, c'est **un migrateur** qui arrive en France entre mi-mars et début juin pour effectuer sa reproduction dans de vastes roselières. Celles de la réserve sont trop étroites ou trop fragmentées pour permettre la nidification de l'espèce. Par contre, en fin d'été, la période d'étiage est tout à fait accueillante pour une halte de quelques jours pour les jeunes Hérons pourprés, sur la route qui les mènera jusqu'en Afrique pour y passer l'hiver.



© G. Chevrier

Héron pourpré

A l'inverse de ces voyageurs au long cours, **un mammifère semble s'installer durablement : le Blaireau** (*Meles meles*). Comme disait le célèbre naturaliste suisse Robert Hainard qui avait une affinité particulière pour ce mustélidé : « c'est un animal pataud, prudent, fidèle à ses habitudes [...] ».

Afin d'observer son comportement, nous avons posé **un piège-vidéo** qui nous montre un individu « terrasser » régulièrement son terrier et y apporter de la litière. Ce terrier est fréquemment visité par un renard qui aspire peut-être à partager cet espace souterrain. En effet, le Blaireau et le Renard sont deux espèces qui peuvent vivre l'une à côté de l'autre sans entrer en compétition. Le Blaireau est encore aujourd'hui **considéré en France comme une espèce « nuisible »**, persécutée par des pratiques de chasse cruelle. **La réserve naturelle redevient pour lui une zone refuge**, 10 ans après les derniers indices de présence de cette espèce. Donc bienvenue à *Meles meles*, en espérant que l'on puisse un jour observer des blaireautins ! ●



© E. Pineau

Blaireau observé grâce à un piège-vidéo - septembre 2020

Mise à jour de la cartographie des habitats naturels de la réserve

La cartographie des habitats naturels d'un espace protégé est un élément essentiel pour avoir une **vision d'ensemble du territoire et de sa richesse biologique**. **La dernière cartographie remontait à 2007** et depuis, de nombreuses évolutions ont eu lieu : boisement naturel de certains îlots, travaux d'entretien ou de restauration de pelouse ou de prairies, découverte d'espèces patrimoniales...

La cartographie en cours est réalisée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Elle permettra de :

- Décrire les différents habitats naturels, leur répartition, leur surface.
- Parcourir l'ensemble du territoire de la réserve et de son périmètre de protection, dans des secteurs peu étudiés jusqu'ici.
- Comparer avec la cartographie de 2007 et voir les évolutions, notamment sur les milieux naturels patrimoniaux comme les pelouses, sur lesquelles des mesures de gestion sont en place depuis une dizaine d'année.
- Identifier les enjeux sur les milieux naturels prioritaires (menaces, état de conservation...) sur lesquels des actions pourront être inscrites et mises en œuvre dans le prochain plan de gestion.

Les prospections dans le cadre de cette mise à jour ont aussi permis de faire **de belles découvertes** : un vaste secteur de pelouse à **Corynéphore blanchâtre** (*Corynephorus canescens*), sur la commune de Mareau-aux-Prés, ainsi qu'une très belle station de plus d'une centaine d'**Inules des fleuves** (*Inula britannica*), **espèce identifiée comme vulnérable** dans le Livre rouge des espèces menacées de la Région Centre. ●



© D. Hémercy

Inule des fleuves

Objectif Climat 2030 : 2 nouvelles villes s'engagent dans l'opération



Les communes de **Chilleurs-aux-Bois** et **Olivet** s'engagent à leur tour dans l'opération « Objectif

Climat 2030 », portant à 7 le nombre de villes et villages engagés avec LNE pour agir sur l'adaptation au changement climatique.

Cet accompagnement devrait débuter début 2021 et s'étalera sur 2 ans, le temps de réaliser un **état des lieux des vulnérabilités de ces territoires**, de définir participativement un **plan d'action**, et de réaliser des

interventions de sensibilisation et d'information sur les **conséquences locales du changement climatique**.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette démarche, l'association sera présente du **17 au 19 octobre au Salon Terre Naturelle** (Chapit'O - Aire événementielle du stade de la Vallée RD 2020 à Fleury-Les-Aubrais), ainsi que pour des **réunions publiques** le 10 octobre à Donnery (10h) et le 14 novembre à Saint-Pryvé Saint-Mesmin (14h). ●

Bienvenue dans mon jardin au naturel : bal masqué dans les jardins...



De nombreux événements ont été annulés au printemps mais nous avons eu la chance de pouvoir vous proposer une **10e édition de « Bienvenue dans mon jardin au naturel »** dans le respect des consignes et de la sécurité sanitaire

de chacun et **le public a répondu présent !**

Après plusieurs semaines de confinement, **l'ouverture de jardins** a permis à de nombreuses personnes de s'évader et s'aérer l'esprit en découvrant de nombreux aménagements et pratiques de jardinage au naturel.

Près de 1600 visites ont été dénombrées dans les 26 jardins (1900 dans 39 jardins en 2019).

Pour cette 10ème édition, l'évènement avait été axé sur la **thématique de la préservation de l'eau au jardin** par des gestes et pratiques autour des économies d'eau et de la récupération de l'eau pluviale (infiltration, revêtements perméables). **Cette thématique a suscité un vif intérêt** du public et de nombreuses questions à destination des jardiniers amateurs qui ont eu le plaisir d'accueillir les visiteurs. **Nous les remercions encore pour leur participation ! ●**



T. et M.C. Blin-Ingré



Permaculture - Non labour du sol (E. Sautereau-St-Martin-sur-Ocre)



Arrosage économe : à l'arrosoir (C. Dupont-Orléans), goutte à goutte micro-suintant (Jardin d'Antoine-Le Bardon), Oyas (P. Monière-St-Jean de la Ruelle)





© LNE

Citerne enterrée (C. Dupont -Orléans)



© LNE

Citerne aérienne (E. Sautereau-St-Martin-sur-Ocre)



© LNE

Toilettes sèches (E. Pallier -Ouzouer-sur-Loire)



© LNE

Permaculture - Multiplier les strates/Agroforesterie (W. Kopec - Amilly)



© LNE



© P. Verdier

Mares et bassins (A. et P. Gauducheau-Donnery), (A. Bertrand- Donnery), (P. Verdier-Orléans)

Publication du Schéma Régional des Carrières (SRC) en Centre-Val de Loire

Un **Schéma des carrières** est un **outil de décision** pour permettre une exploitation rationnelle des gisements minéraux (dont les matériaux) et la préservation de l'Environnement.

Jusqu'à très récemment, ce schéma était départemental, mais compte-tenu du nouveau découpage et de l'interconnexion des régions, il a été entièrement revu pour s'adapter aux nouveaux contours, mais également pour mieux planifier les flux en fonction des besoins.

Le schéma régional des carrières (SRC) est un **document de planification** qui définit les conditions générales d'implantation, d'exploitation et de remise en état des carrières à l'échelle de la région. De ce fait, il constitue un outil d'aide à la décision pour l'Administration, un cadre de référence et d'orientation pour la profession et, d'une manière générale, **un cadre de référence et d'objectivation du débat pour l'ensemble des acteurs amenés à se prononcer sur un projet de carrière.**

L'élaboration de ce premier SRC de la région Centre a donné lieu à une **importante concertation** entre l'Etat, les scientifiques chargés d'établir l'inventaire des ressources exploitables en région, les professionnels du secteur

et les **associations de protection de la Nature et de l'Environnement, dont LNE.**

Presque quatre années ont été nécessaires pour mener à bien ce document qui a essayé d'être aussi exhaustif que possible. Approuvé par le préfet de région, **ce schéma est opposable aux autorisations d'exploiter des carrières** délivrées par les Préfets de département, ces projets de carrières devant être compatibles avec le SRC. De plus, à compter d'avril 2021, les **Schémas de cohérence territoriale (SCoT) devront être élaborés ou révisés en compatibilité avec le SRC.**

Les orientations, objectifs et mesures retenus dans le SRC sont les suivantes :

- **assurer un approvisionnement durable du territoire en matériaux en développant le recyclage et favorisant le transport local ;**
- **préserver le patrimoine environnemental du territoire en maîtrisant l'impact des carrières sur la biodiversité, les ressources en eau, les surfaces agricoles, etc... ;**
- **favoriser l'intégration paysagère des carrières ;**
- **améliorer la prise en compte des enjeux liés au climat et à la qualité de l'air.**



Publication du Schéma Régional des Carrières (SRC) en Centre-Val de Loire

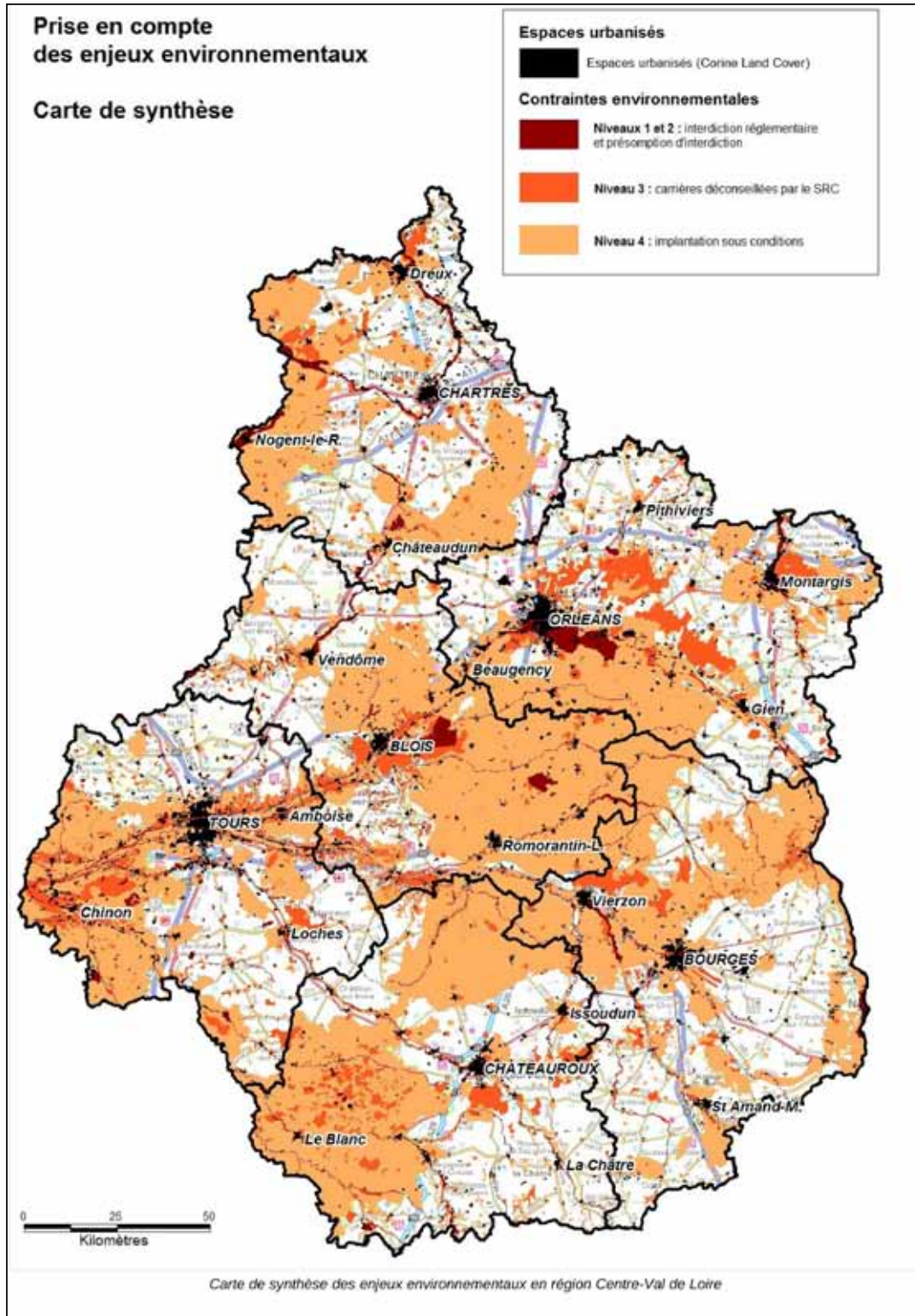
L'élaboration de ce SRC ayant rassemblé quasiment tous les acteurs concernés par cette activité, cela devrait permettre une meilleure gestion au niveau régional pour, non seulement améliorer les prévisions en termes de besoins en matériaux et d'estimation des flux en fonction des chantiers futurs (notamment le « Grand Paris ») mais également **limiter les impacts environnementaux**.

Une évaluation de la mise en œuvre du SRC est prévue par les services de la préfecture de région au plus tard six

ans après sa publication officielle. Elle pourra donner lieu à une mise à jour, voire une révision du Schéma Régional des Carrières.

Pour en savoir plus, consulter le site de la DREAL Centre Val de Loire :

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-des-carrieres-src-r971.html> ●



A la recherche des tritons en Beauce Dunoise !

L'association étudie depuis 2011 la **répartition des différentes espèces d'amphibiens** connus dans le département.

Dans cet objectif, des inventaires systématiques sont organisés chaque année dans une région particulière du Loiret : la Beauce, le Gâtinais de l'Ouest, la Puisaye, le Val de Loire et les marges de la Sologne, le Gâtinais de l'Est et le Berry et enfin l'Est orléanais en 2018.

Il y a 2 ans, l'analyse d'une synthèse des données départementales issues de la base de données associative avait révélé une **absence de données sur certains amphibiens**, tritons et salamandres (Urodèles), sur quelques régions naturelles du département.

Aussi, en 2019, le nord de la Beauce et du Gâtinais a été prospecté et en 2020, c'était au tour de la Beauce dunoise, à l'ouest du département.

7 mailles ont été sélectionnées pour y mener l'**inventaire des urodèles**. Au total **39 points d'eau** ont fait l'objet d'une prospection par les chargés d'étude de l'association.

Seules **2 espèces d'urodèles** sur les 6 présentes dans le département ont été contactées. L'une d'entre elles mérite cependant une **attention particulière**, car il s'agit du **Triton crêté**, une espèce « Quasi menacée » en région Centre-Val de Loire, où une **population reproductrice** a été découverte dans la rivière la Conie. L'autre espèce rencontrée est le **Triton palmé**, très commune dans le Loiret. Elle a néanmoins été contactée sur sept nouvelles communes **améliorant grandement nos connaissances** sur sa répartition dans cette région naturelle.

Deux autres espèces sont sans doute également présentes, même si non contactées lors de ces inventaires, il s'agit du **Triton ponctué** et de la **Salamandre tachetée**, respectivement inventoriées pour la dernière fois en 2015 et 2014 dans la zone d'étude.

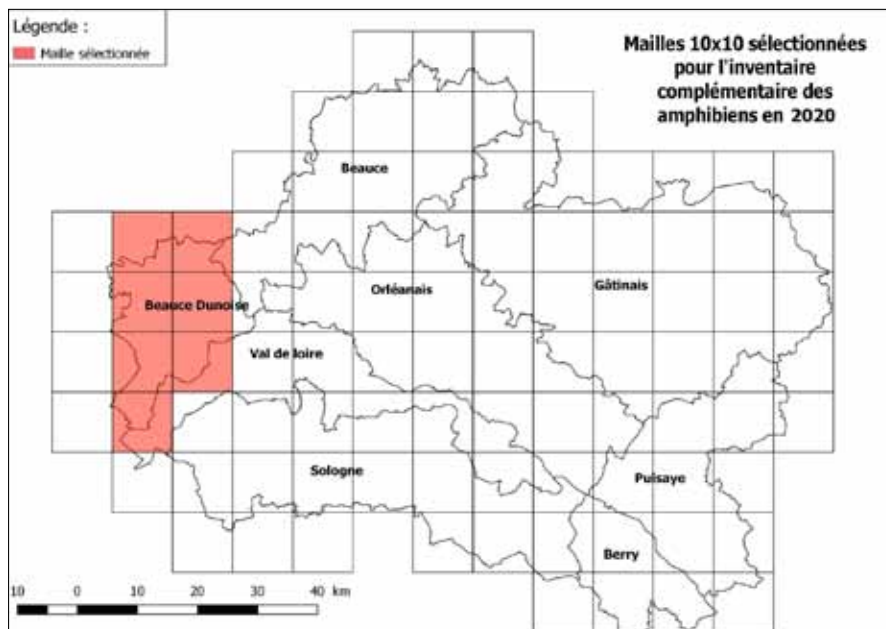
L'année 2020 marque aussi la fin des inventaires complémentaires des amphibiens dans le Loiret. Ces 10 années de prospections aboutiront, en **2021**, à la **rédaction d'un nouvel atlas départemental** des amphibiens, afin d'actualiser le précédent atlas paru dans les années 80. ●



Triton crêté



Rivière la Conie



Poursuite des Inventaires de Biodiversité Communale

Comme évoqué dans la lettre d'info n°49, des inventaires naturalistes sur **trois communes de la Métropole d'Orléans** (Mardié, Boigny-sur-Bionne et Marigny-les-Usages) ont été réalisés en partenariat avec le CDPNE et le Laboratoire d'Eco-entomologie d'Orléans. Tout au long de l'année, notre association a recherché les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les plantes. Ces inventaires ont permis de trouver ou retrouver des **espèces rares**. On peut citer en espèce remarquable la **Gesse à graines rondes** dont la découverte à Mardié offre la **deuxième citation seulement du département** ! Quelques mares à Boigny-sur-Bionne et Marigny-les-Usages abritent des populations de **Triton crêté** et la plupart des boisements accueillent la nidification de **plusieurs espèces de Pics**.

Entre la période de confinement et les élections municipales, les nouveaux projets d'Inventaires de la Biodiversité Communale ont pris un peu de retard, mais **cet outil reste plébiscité par les communes**. L'IBC de Courtenay a ainsi été lancé en début d'été et **en 2021, des IBC pour Vienne-en-Val, Le Charme, Aillant-sur-Milleron et Saint-Germain-des-Prés devraient démarrer** ! Huit autres communes montrent également des signes d'intérêt pour ce dispositif à cette heure.

Outre l'amélioration de la **connaissance de la biodiversité** sur son territoire, les IBC permettent aussi de **sensibiliser les habitants** et scolaires à la nature, de **préconiser des modes de gestion respectueux** de l'environnement sur les espaces naturels et peuvent **orienter des projets communaux** en conciliant la biodiversité avec les aménagements touristiques ou urbains. ●



Pic Epeiche



Gesse à graines rondes



Triton crêté en phase terrestre

Situé en périphérie urbaine à environ 1 km du centre-ville d'Ingré, **le bois de l'Azin est un petit bosquet de quelques hectares** dans lequel se trouvent, entre autres, **quatre points d'eau**. La commune souhaite valoriser ce site en le réhabilitant en lieu de promenade et de découverte de la nature.

A première vue, le bois de l'Azin ne séduit pas par sa "naturalité" : omniprésence du Robinier faux-acacia, nombreux déchets liés à la proximité de la déchetterie et aux incivilités récurrentes, ... Mais en y regardant de plus près, ce petit bois nous offre tout de même **quelques raretés** !

Notre association a donc été sollicitée pour réaliser un **inventaire de la biodiversité** avec un focus sur les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les plantes. Cet inventaire permettra de mieux comprendre la fonctionnalité du site et d'apporter des conseils à la commune afin d'intégrer au mieux le patrimoine écologique du bois dans le projet de valorisation.

A noter que ce site avait déjà fait l'objet de prospections lors de l'IBC (Inventaire de la Biodiversité Communale) d'Ingré en 2012 et 2013, ce qui avait permis de révéler la présence de **quelques espèces rares** (Cynoglosse officinal, Pigeon colombin). Cette année, plusieurs passages ont été effectués afin d'observer un maximum d'espèces.

Le site du bois de l'Azin est un boisement principalement composé de Robiniers faux-acacia avec quelques vieux Chênes pédonculés, Frênes et Ormes champêtres accompagnés de Lierre grimpant. Le **Pigeon colombin** et le **Rosignol philomèle** ne s'y trompent pas et nichent dans le bois.

Les milieux ouverts ne sont pas en reste avec le développement de prairies et d'une pelouse sèche sur l'ancienne station d'épuration. Le **Cynoglosse officinal**

y a été notamment revu et cartographié avec précisions. **Quelques orchidées** (Platanthères verdâtres) apportent quelques touches de délicatesse dans une prairie. Les friches et broussailles quant à elles sont le refuge de passereaux dont la **Linotte mélodieuse** et le **Bruant jaune** !

Les inventaires dans les mares n'ont pas permis de trouver d'espèces rares d'amphibiens. Il faut préciser tout de même que les nombreux déchets sont des sources de pollution pour ces animaux sensibles. Les berges abruptes de deux mares ont déjà été recalibrées en 2019 afin d'être plus douces. Pour le moment une végétation de zones humide s'y installe dont la **Renouée douce**, espèce déterminante ZNIEFF et assez rare dans le Loiret.

Cet inventaire montre l'importance de préserver des zones naturelles même lorsqu'elles semblent en mauvais état de conservation. Les potentialités, surtout en périphérie urbaine et en zone agricole, sont importantes et plusieurs espèces y trouvent gîte et nourriture. ●



© N. Déjean

Inflorescence du Cynoglosse officinal. Ses graines fortement épineuses s'accrochent dans le pelage des mammifères sauvages. Il n'est ainsi pas rare par exemple de voir des pieds de Cynoglosse aux entrées de terrier de renards !



© N. Déjean

Mare du Bois de l'Azin avec une berge recalibrée en pente plus douce



© Jim Gifford

Pigeon colombin. Oiseau en déclin pendant de nombreuses années, ses effectifs semblent désormais stabilisés.

Cela fait plusieurs années que nous ne vous parlions plus d'**agriculture** ; pourtant, le sujet reste d'actualité et notre envie de collaborer avec des agriculteurs, intacte...

A la fin de l'année 2019, nous avons été contactés par le **GABOR, Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret**, qui demandait l'appui des naturalistes de LNE pour **mieux intégrer la biodiversité** dans les pratiques de leurs adhérents et, également, mieux connaître **l'impact de l'agriculture biologique sur la faune et la flore sauvage**... Plusieurs agriculteurs souhaitent aussi mieux comprendre quelles étaient les pratiques favorables ou défavorables à la biodiversité.

Trois candidates particulièrement motivées nous ont ouvert les portes de leur exploitation et nous avons pu mener ces **diagnostics biodiversité** à Chailly-

en-Gâtinais (maraîchage, légumes de plein champs, œufs), Autry-le-Châtel (roses à parfum, maraîchage) et Orléans (maraîchage, légumes de plein champs). Ce fut l'occasion de rencontres enthousiasmantes et d'inventaires riches de plusieurs dizaines d'espèces de plantes, de papillons ou d'oiseaux.

Laisser un peu de place à la vie sauvage sur ses terres, en respectant le sol, laissant pousser la végétation spontanée attirant les pollinisateurs, permet à de nombreuses plantes sauvages, papillons, passereaux ou rapaces d'être au rendez-vous.

Ces trois diagnostics devraient être suivis de plusieurs autres en 2021. Des **séances de restitution** communes permettront ensuite d'**échanger avec les adhérents du GABOR** sur l'accueil de la biodiversité dans les exploitations agricoles. ●

© M.N. de Bellefroid



Autry-le-Châtel au loin

© Keilas-Wikimedia Commons



Trifolium arvense

© Wikimedia Commons



Bruant jaune

© C. J Sharp-Wikimedia Commons



Petit nacré

On pensait, en voyant les hommes enfermés pendant plusieurs semaines au printemps, que la nature allait en profiter et les oiseaux, nicher sans dérangement et produire une multitude de jeunes. Mais, en fait, non, la reproduction chez les Balbuzards de la Forêt d'Orléans cette année est tout à fait équivalente à une année « sans confinement » !

De fait, dès la fin du confinement en mai, notre association a pu reprendre le **suivi d'une quarantaine de sites en forêt d'Orléans et sa périphérie : 24 couples ont niché**, des poussins ont éclos sur 21 nids et **43 jeunes ont pris leur envol** (21 couples et 48 jeunes en 2019 ; 25 couples reproducteurs et 57 jeunes à l'envol en 2018). Sur les trois échecs constatés cette année, deux au moins ont eu lieu au stade de la couvaison sans qu'on en connaisse la cause réelle... même si des dérangements par des personnes peu scrupuleuses sont toujours possibles... Deux autres nids habituellement productifs mais visités seulement après le déconfinement ont paru non réoccupés cette année, ou délaissés après échec...

Au Ravoir, comme en 2019, c'est la femelle Panchita et le mâle 6.A qui se sont reproduits. **Sur la nichée de trois jeunes nés début mai un seul a pris son envol**. Le dernier-né avait rapidement disparu ; peut-être affaibli par l'agressivité permanente de ses aînés, il est mort fin mai. Il n'était plus dans le nid lorsque les deux plus âgés ont été bagués en pleine santé le 17 juin. Leur

poids indiquait qu'il s'agissait probablement de deux mâles. Malheureusement, une dizaine de jours plus tard, l'un d'eux a été déporté par le vent lors de ses exercices d'apprentissage du vol et est tombé au sol. Le temps que les naturalistes s'en rendent compte et aillent vérifier sous le nid, il avait disparu, probablement victime d'un carnivore. Le dernier jeune a pris son envol l'après-midi du 28 juin.

Comme les deux années précédentes, **dix jeunes ont été prélevés** dans différents nids de la forêt domaniale, en propriété privée ou à Chambord, **pour translocation vers le Marais d'Orx en vue de la réintroduction de l'espèce en Aquitaine**.

Le départ en migration de la femelle Panchita fut encore plus précoce que l'année précédente : elle était déjà de retour en Asturies, où elle hiverne depuis huit ans, le 31 juillet (contre le 11 août en 2019). Le jeune a été observé pour la dernière fois le 26 août. Le mâle 6.A, enfin, est resté pour veiller sur son nid au moins jusqu'au 4 septembre, date où il a été observé pour la dernière fois... Rappelons que, certaines années, le mâle du Ravoir est resté sur l'étang jusqu'au début de l'automne. ●



Etang du Ravoir



© LNE

Mâle 6.A au Ravoir le 13 mars 20

Découvrez une brochure d'information à destination des professionnels et du grand public qui aborde les conséquences sur la biodiversité des chantiers de construction ou de rénovation et qui évoque les solutions possibles pour limiter celles-ci. Les principales espèces pouvant être impactées y sont présentées. Ce document fait également le point sur la législation et les sanctions pénales encourues.

NATURE ET BÂTI
Cohabiter avec la faune sauvage



Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
asso@lne45.org www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, co-présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Septembre 2020